

Tableau de présence :

		PRESENT	ABSENT EXCUSE	Départ à			PRESENT	ABSENT EXCUSE	Départ à
CGT	Jean Pierre	PLUMECOCQ		X	FO	Samuel	PAEPEGAEY	X	
	Séverine	DELASSUS	X			Francis	FAUQUETTE		X
	Kévin	BEATSE	X			Yannig	VASSEUR		X
	Karine	HUMEZ- LEFEBVRE	X		CFDT	Laurent	GRAVOUEILLE		ABSENT
	Jérôme	VALLIN		X		Priscillia	TAZIBT		X
	Isabelle	LEGLIN	X			Nicolas	NOWAK		X
	Priscilla	DELATTRE	X		CFE- CGC	Frédéric	LEQUIEN	X	
	Pascal	CAMPEL	X			Marie-France	LECONTE	X	
	Philippe	DIERS	X			Christine	SCHMIDT		X
	Philippe	BERTOUX	X			Emmanuelle	MAUPAS		X
	Samuel	PYL-TILLET	X			Ludovic	GODART		X
	Edmée	SMITH	X			Frédéric	BEUF		X

Accompagnement professionnel : Romuald LIENARD – Chef de Cabinet
Angélique BRIOIS – Secrétaire assistante des élus

	Déclaration CGT sur la réforme des retraites	
<u>1 – Approbation relevés de décisions et procès-verbal</u> <i>Délibération 2312</i>	a. RDD CA du 27/01/2023	Unanimité
<u>2 – Informations du Président</u>	<p>2.1 – Informations CCAS</p> <ul style="list-style-type: none"> a. 2023.02.046 - Communiqué Nicolas Cano b. 2023.03.054 - Elections partielles du bureau de CA de la CCAS c. Livret campeur libre 2023 <p>Le livret a été imprimé mais en quantité limitée. Il faut prioriser la consultation en version numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> d. Direct'infos n°73 du 17/03/23. <p>Interrogation sur l'avenir du restaurant de Douai. Celui-ci doit fermer le 31 juillet 2023 au plus tard. 2 conventionnés concernés par cette fermeture.</p> <p>Déclaration CGT sur la Restauration Méridienne.</p> <p>2.2 – Informations des organismes</p> <ul style="list-style-type: none"> a. 2023.02.41 – Championnat du monde d'athlétisme Handisport : on relayera l'info sur notre site CMCAS dès communication nationale. b. 2023.03.055 - Point d'étape du contrôle de la cour des comptes 2022 c. Offre Formations Elus et Mandatés 2023 <p>2.3 – Affectation retraités SLVie</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Mars 2023 <p>2.4 - Planning des instances</p> <p>Maintien de la suspension des commissions en Avril sauf besoin particulier de réunir une commission, en l'occurrence la commission Budget Patrimoine propre Achats du 11 avril.</p>	

	<p>2.5 – Mandatement de membres de commissions pour la délégation CFE-CGC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission ASSS : désignation de Marie OSTROWSKI et Frédéric LALAU • Commission ACTI : désignation de MF. LECONTE et Frédéric LALAU • Commission BPA : désignation de MF. LECONTE et Frédéric LALAU • Commission APRS : MF. LECONTE et Frédéric LALAU 	
<u>3 – Travaux des commissions</u>		:
<u>4 – Questions Patrimoine</u>		
<u>5 – Questions budgétaires</u>	La délégation CFE-CGC s'étonne de ne pas avoir eu de suivi budgétaire pour 2023.	
<u>6 – Informations du Territoire</u>	<i>Pas d'info</i>	
<u>7 – Conventions et Partenariats</u> <i>Délibération 2313</i>	<p>a. <u>Convention de partenariat association « FLONFLONS »</u></p> <p>Reconduction du partenariat pour l'année 2023, donnant accès aux bénéficiaires de la CMCAS auront accès à l'ensemble de la programmation du festival à tarif réduit (-50% hors commission de 0.50€ à 1 €) à travers un code promo réservé aux bénéficiaires afin de faciliter l'organisation et la comptabilisation du nombre de bénéficiaires participants. Cette année, les concerts payants sont : Le Bal du Cheval Blanc, le 6 mai, le concert album Claude Vadasz avec Dick Annegarn et Loïc Lantoine, le 19 mai 2023 et le Duo Macke-Bornauw le 23 mai 2023.</p> <p>La billetterie, réservations, règlements et distributions, sont entièrement et directement gérés par l'organisation du festival.</p> <p>Participation financière de la CMCAS Nord Pas-de-Calais de 2 000,00 €, représentant une aide à la création sur le projet « banquet solidaire », dîner spectacle entièrement gratuit à l'attention de publics défavorisés. En partenariat avec le Lycée Hôtelier International de Lille ex-Michel Servet), il se tiendra à la Maison Folie de Wazemmes de Lille mercredi 24 mai, avec en groupe invité DINTJAN Cabaret Club et</p>	<p>Pour : 11 (CGT-FO) Contre : 2 CFE-CGC</p>

	<p>l'accordéoniste Sonia REKIS.</p> <p>Le règlement s'effectuera sur présentation de facture à la signature de la convention.</p> <p>A informer largement ses bénéficiaires sur l'événement, autour de ce projet, notamment par le journal de CMCAS et son site Internet</p> <p>A solliciter, dans la mesure de son besoin, Flonflons pour la programmation musicale de la Fête à Capelle du 23 septembre 2023. A informer largement ses bénéficiaires sur l'événement, autour de ce projet, notamment par le journal de CMCAS et son site Internet.</p> <p>b. <u>Sceau du Tremplin</u></p> <p>La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de soutien de La CMCAS Nord Pas-de-Calais au festival « Sous Les Pavés...l'Art ! », festival azimuté des arts de la rue qui se déroule dans l'Audomarois, région de Saint-Omer, du samedi 27 mai au lundi 29 mai 2023 inclus.</p> <p>La présente convention fait l'objet d'une demande de soutien pour un montant de 2 000 Euros</p> <p>c. <u>ECLA-ts</u></p> <p>La présente convention est consentie à partir du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 mars 2024 et fait l'objet d'une adhésion d'un montant de 19 390 €.</p> <p>Déclarations CGT et CFE-CGC</p>	<p>Pour : 11 (CGT-FO) Contre : 2 CFE-CGC</p> <p>Pour : 11 (CGT-FO) Contre : 2 CFE-CGC</p>
<p>8 – Divers</p> <p><i>Délibération 2314</i></p>	<p>a. Conditions générales de vente des séjours et activités Suspension de séance de 10 minutes à la demande de la délégation CFE-CGC</p> <p>b. Quai de gare : Présence nécessaire à Wasquehal et en gare de Lille les 16, 22, 23 et 29 avril. Un lien va vous parvenir dans la journée à compléter rapidement pour pouvoir organiser les présences au départ et au retour des séjours jeunes.</p> <p>c. Avenant concernant Cappelle en Pévèle : Point sur l'avenant de Cappelle : le dossier est suivi.</p> <p>d. Contrôle interne :</p>	<p>Pour : 11 (CGT-FO) Contre : 2 CFE-CGC</p>

	<p>Contrôle interne (2019) : immobilisations et trésorerie : l'inventaire des 3 sites de la CMCAS a été effectué sur les trois dernières années. Inventaire du coffre par l'assistant gestion et contrôle de la CCF effectué. Un document sera remis lors d'un prochain CA.</p> <p>Remarque de l'OS CFE-CGC : éviter autant que possible de soumettre au vote les documents remis sur table. La délégation CGT répond que ça reste exceptionnel et que nous faisons toujours le maximum pour respecter les délais fixés par les règlements de remise des documents. Toutefois en cas d'urgence, si le besoin est de remettre une pièce en séance sur table, le président veillera à respecter un envoi mail dès que la pièce sera disponible.</p>	
<p><u>9 - Annexes</u></p>	<p>➤ Tableau de suivi de transmission des informations du Président par mail.</p>	

PROJET